

POLICE MUNICIPALE		REPUBLICQUE FRANCAISE		REFERENCES	
DEPARTEMENT : MORBIHAN		PROCES-VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE		Arrêté N°EP-2018-01 du 30/01/2018	
VILLE : QUEVEN ☎ : 02 56 37 30 48 ☎ : 02 97 80 14 28 ✉ : police.municipale@mairie-queven.fr				Pièce n°	01
Analyse & références :					
Objet :		ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D’URBANISME DE QUEVEN.			

Nous soussignés, LUTZ Mikaël Brigadier-Chef Principal, agent de police judiciaire adjoint, en résidence administrative à la Police Municipale de QUEVEN, Dûment agréé par le Préfet et par le Procureur de la République et assermenté au Tribunal d’Instance de LORIENT, Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L511-1, R511-1, Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l’article L2212-2, Vu le code de l’urbanisme, Vu le commissionnement urbanisme N° PM.2014.006, en date du 29 avril 2014, Revêtu de notre tenue d’uniforme et muni des insignes apparents de notre qualité, en exécution des ordres reçus, Rapportons les opérations suivantes :

CONSTATATIONS :

---Ce jour, le 01 février 2018 sur réquisition du service urbanisme, nous sommes amenés à constater l’affichage de l’enquête publique susmentionnée, apposé par les services techniques de la ville le 31 janvier 2018.---

---Le 01 février 2018 à 11h34, sur le sas d’entrée principale des locaux de l’hôtel de ville de Quéven, nous constatons l’apposition de l’affichage de l’annonce de l’avis d’enquête publique (voir relevé photographique ci-dessous).---

---A 11h36 sur les abords de l’intersection des rues Emmanuel Svob / Docteur Dieny au niveau de l’entrée du parking, nous constatons l’implantation d’un panneau rigide plastifié d’avis d’enquête publique au format A2 (voir relevés photographiques ci-dessous).---

---A 11h43 sur les abords de l’entrée du parking du centre commercial E-LECLERC sise rue de Kerlébert, nous constatons l’implantation d’un panneau rigide plastifié d’avis d’enquête publique au format A2 (voir relevés photographiques ci-dessous).---

---A 11h53, au niveau du portail coulissant de l’entrée des services techniques de la ville, nous constatons l’implantation d’un panneau rigide plastifié d’avis d’enquête publique au format A2 (voir relevés photographiques ci-dessous).---

---A 14h42 allée des droits de l’homme, nous constatons l’implantation d’un panneau rigide plastifié d’avis d’enquête publique au format A2 (voir relevés photographiques ci-dessous).---

---A 15h00 sur le site officiel de la ville de Quéven (www.queven.com), nous constatons la parution d’une actualité en date du 31 janvier 2018, concernant l’avis d’enquête publique.---

---A 15h10 sur les abords de la rue Alain Lesage, au niveau de l’entrée du parking E-LECLERC SPORT, sur le panneau d’affichage électronique, nous constatons une parution mentionnant l’enquête publique.---

---Rédigeons le présent procès-verbal ainsi fait pour servir et faire valoir ce que de droit.---

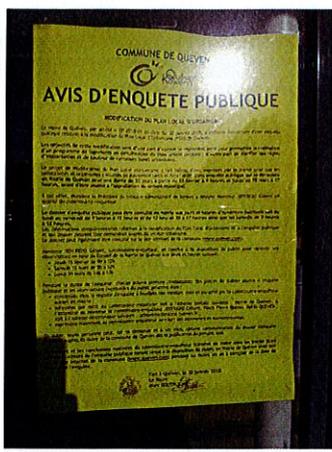
---Dont acte clos le 01 février 2018 à 15h54 pour être transmis à Monsieur le Maire de Quéven.---

Fait et clos, le 01/02/2018 à Quéven.

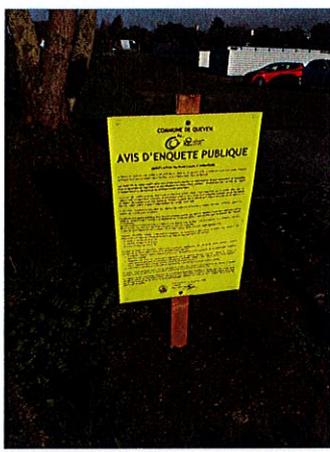
L’agent :



• Destinataire(s)		Transmis le 01/02/2018
<input type="checkbox"/> Monsieur le Maire de Quéven <input type="checkbox"/> Archives Police Municipale		Le chef de poste, Agent de police judiciaire adjoint, LUTZ Mikaël
		



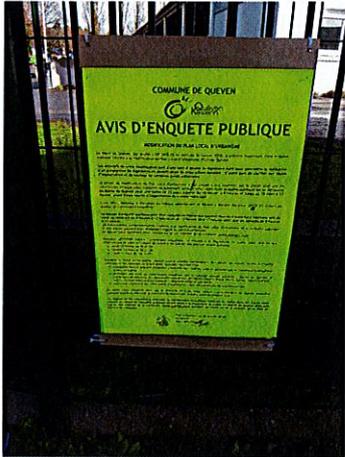
Prise de vue N°01.



Prise de vue N°02.



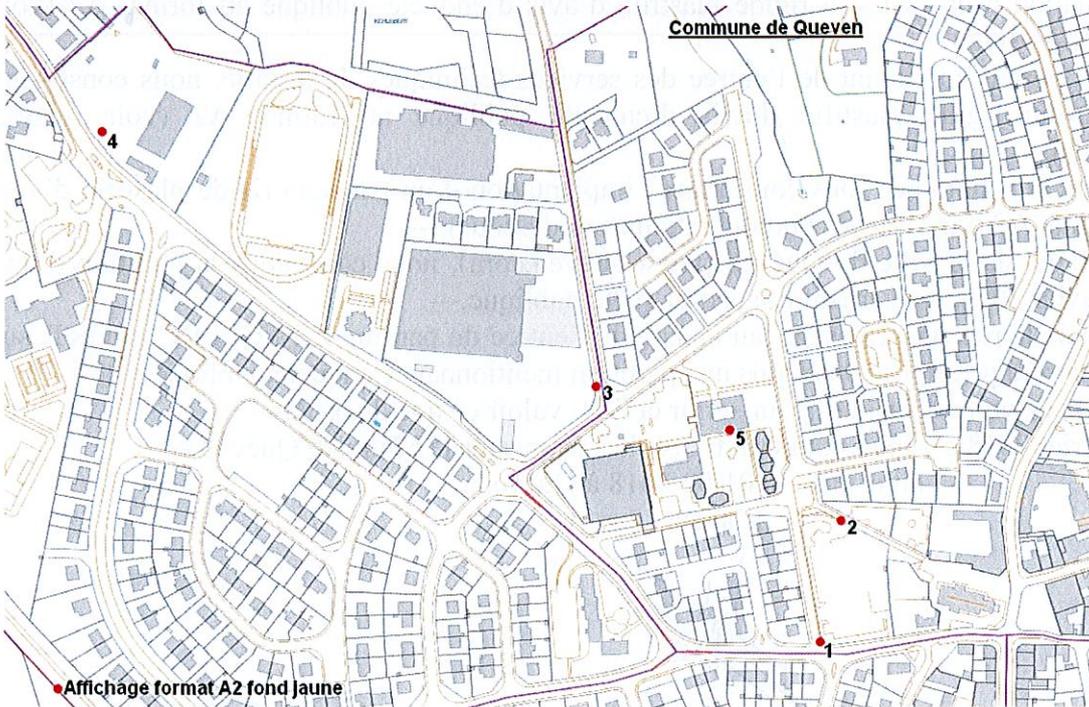
Prise de vue N°03.



Prise de vue N°04.



Prise de vue N°05.



<ul style="list-style-type: none"> • Destinataire(s) 	
<input type="checkbox"/> Monsieur le Maire de Queven	
<input type="checkbox"/> Archives Police Municipale	

Transmis le 01/02/2018

Le chef de poste,
Agent de police judiciaire adjoint,
LUTZ Mikael